



Association Sportive Volley du Garon

6 bis Boulevard Georges Brassens – 69 530 BRIGNAIS

asvolleydugaron@gmail.com

06 68 16 53 00

Siret 821 489 994 00011

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2018/2019

Mardi 28 juin 2019

Procès-Verbal

Gymnase Bri'sport

43 rue Paul Bovier Lapierre

69 530 Brignais



Présents :

Mesdames BENEVENT Catherine, DI PANCRIZIO Alessandra, FIGURA Marlène, NARTZ Margaux, COGNE Elisa.

Messieurs BONHOMME Adrien, CHARGUI Waël, DIONISIO Rémy, GUALDE Romain, JACQUET Matthieu, MECHDOUD Yassin, PANNEREC Erwann, RAITERI Guillaume, RIONDET Sébastien, SAUNE Frédéric, SILVA Michel, UK Joann-Dinavid, BUREL Pierre, ORTIZ Christophe

19 Adhérents présents

Représentés :

Mesdames JULLIEN Céline (BENEVENT Catherine), MARTENS Céline (NARTZ Margaux), BENEVENT Léa (BENEVENT Catherine)

Messieurs PECHERIC Julien (JACQUET Matthieu), SAUTEL Pierre-Jean (JACQUET Matthieu)

5 Adhérents représentés

Invités :

Mesdames BONNIN Laëticia, CHIZAR Magali, POMPANON Marine, TRINTY Sandrine

Messieurs CUSIMANO Antoine (Président d'honneur de l'association), CHAUMET Stéphane (représentant de la mairie), UONG Alain

7 Invités présents

Excusés :

Madame TISON Sandrine (Adjointe aux Sports)

Mesdames et Messieurs les représentants du Crédit Mutuel et du Ninkasi (Sponsors)

3 Invités excusés

Absents :

Mesdames AZAM LANGOUL Christiane, BENOIT Margaux, BONNEVAL Héloïse, DEVARIEUX Paola, GENEVOIS Lucie, JOLY Louise, LEGRIX DE LA SALLE Marie, MERCADIER Fanny, MOUSSET Bénédicte, PATRIER Elora, MILANI Audrey, POMAREDE Emilie, TUPIN Elodie,

Messieurs ALTIERI Guillaume, BELMONTE Vincent, BONNEVAL Arthur, DI GIOIA Thibault, DURKALEK Corentin, FABRE Emmanuel, MAILLOT Benoit, MARQUES Evan, PEIGNEAUX Franck, FRESCO Yann, ROCHET Loann, PETIN Alexis, VATOUX Kevin

26 Adhérents absents



❖ *Allocution du président*

« Bonjour à Tous,

Avant de commencer je souhaitais remercier chacun d'entre vous pour votre présence à notre AG ordinaire, que vous soyez partenaire (économique ou logistique), adhérent ou future adhérent. Votre présence à cette réunion est pour nous une satisfaction, Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à la vie de notre association. Votre présence sera récompensée par un verre de l'amitié que le club vous offre à la fin de cette AG.

Je remercie tout particulièrement Mme tison adjointe au sport de la commune de Brignais que j'invite à prendre la parole si elle le souhaite.

J'excuse les absences des représentants...

Un remerciement tout particulier à Antoine (président d'honneur de l'association) qui est toujours là dans les moments festifs de l'association. Son regard bienveillant sur notre travail est pour nous un soutien indispensable.

L'assemblée générale se réunit ce soir afin de faire un point sur l'année écoulée et vous présenter les projets de l'année prochaine, certaines décisions prise ce soir impacteront la vie du club ; Ces décisions ne dépendent que de vous, nous vous présenterons en toutes transparences les actualités du club et les projets à venir. A tout moment vos questions et vos remarques seront les bienvenues.

C'est avec joie que je présiderais cette AG, la secrétaire de séance sera Margaux NARTZ. Le quorum fixé par le règlement intérieur est de 13 adhérents étant dépassé je déclare l'ouverture de l'AG ordinaire. »

L'assemblée générale 2018-2019 débute officiellement à 20h35.

Il est décidé à l'unanimité que durant cette assemblée, l'ensemble des votes sera réalisé à main levée.

❖ *1^{ère} partie : Rapport de la saison 2018/2019*

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2017/2018 :

Aucunes remarques ou modifications ne sont apportées au PV de l'Assemblée Générale datant du mardi 19 juin 2018.

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral de la saison 2018/2019 :

Pour la saison 2018/2019, l'association était composée de 53 adhérents. Parmi ces adhérents, on remarque une légère baisse d'inscription chez les adultes, mais une augmentation de 75% du nombre d'enfants. C'est une



fierté pour le club que l'Ecole de Volley se développe d'années en année. Cette arrivée accrue d'enfants, a pu être assurée grâce à l'emploi à 10% de temps plein (Matthieu JACQUET et Elisa COGNE).

Durant cette saison, l'ASVG a assuré 65 rencontres sportives. Le président remercie les sponsors (Crédit Mutuel et Ninkasi de Brignais), qui ont permis l'achat de maillots de match aux couleurs de l'association, les collectivités locales les capitaines d'équipes, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration sans qui le secteur sportif n'aurait pu être aussi actif.

Le bureau de l'ASVG s'évertue tous les ans à mettre un point d'honneur sur les événements extra sportifs afin que nous ne devenions pas une association de consommateurs. C'est pour cette raison, que nous avons reconduit cette année le restaurant de début d'année, la galette des rois, la soirée raclette, le tournoi, ainsi que le barbecue de fin de saison.

Tout au long de l'année, le bureau s'est évertué à développer le secteur sportif, notamment au niveau de l'Ecole de Volley, en finançant l'opération « Smashy » pour deux classes de CM2 à l'école Claudius FOURNION. Ces cycles étaient assurés par un représentant du comité (MEUNIER Jérémie). Cette opération « Smashy » sera de ce fait reconduite la saison prochaine afin de continuer la sensibilisation au volley dans notre commune. Des sessions d'initiations ouvertes à tous, proposées par la mairie, seront assurées cet été au parc de la mairie de Brignais, les 23 et 30 juillet.

Des points négatifs, sont tout de même à souligner, notamment la baisse de fréquentation de certains aux entraînements ainsi qu'aux événements extra sportifs. Un manque de matériel et une dégradation rapide de ce dernier a été déplorée tout au long de l'année malgré des demandes répétitives auprès de la mairie. Le secteur communication, notamment le site internet et les réseaux sociaux sont encore à développer.

Approuvé à l'unanimité

3. Rapport sportif de la saison 2018/2019 :

Pour cette saison 2018/2019, l'ASVG avait 7 équipes engagées en championnats FFVB Compet'lib et loisir confondus.

6x6 - Compet'lib Honneur (Capitaine : Erwann PANNEREC)

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	Villefranche	26	14	12	2	38	14
2 ^{ème}	PESD 4	25	14	11	3	38	16
3 ^{ème}	Reyrieux	23	14	9	5	31	25
4 ^{ème}	Francheville	21	14	7	7	30	25
5 ^{ème}	PESD 5	20	14	6	8	27	28
6 ^{ème}	Asperly	20	14	6	8	23	31
7 ^{ème}	AS Volley du Garon	19	14	5	9	24	32
8 ^{ème}	St Priest	14	14	0	14	2	42

Erwann PANNEREC, capitaine de l'équipe engagée en Compet'lib Honneur 6x6 nous illustre la saison de son équipe, avec sans doute un niveau d'engagement trop élevé par rapport aux capacités des joueurs, de nombreuses blessures et des indisponibilités à répétition qui n'ont pas permis au collectif d'avoir des résultats conséquents.



Erwann note tout de même un esprit combatif de son équipe, et fait remarquer qu'un effectif un peu plus important (une ou deux personnes en plus), pourrait selon lui palier aux problèmes de disponibilité et de blessure.

6x6 - Compet'lib Promotion (Capitaine : Guillaume RAITERI)

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	AS Volley du Garon	26	14	12	2	40	15
2 ^{ème}	La Boisse	25	14	11	3	37	23
3 ^{ème}	Chavanay	23	14	9	5	35	22
4 ^{ème}	VBALL 6	23	14	9	5	33	23
5 ^{ème}	VBALL 7	20	14	6	8	27	28
6 ^{ème}	Mornant	17	14	3	11	17	37
7 ^{ème}	Decines	17	14	3	11	17	39
8 ^{ème}	Tarare	16	14	3	10	17	36

Matthieu JACQUET parle au nom de Guillaume RAITERI (capitaine de l'équipe engagée en Compet'lib Promotion 6x6) arrivé en retard à l'Assemblée Générale. Il tient à faire remarquer la forte mixité présente au sein de l'équipe. En effet, ce collectif était composé d'autant de femmes que d'hommes. L'équipe à assurer son maintien en remportant ce championnat.

6x6 - Loisir intermédiaire 2 (Capitaine :

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	Tassin	11	6	5	1	17	4
2 ^{ème}	VC Jarrézien	11	6	5	1	15	5
3 ^{ème}	St G. l'Argentière	10	6	4	2	13	9
4 ^{ème}	ASUL	9	6	3	3	12	10
5 ^{ème}	Chaponost	9	6	3	3	11	11
6 ^{ème}	AS Volley du Garon	7	6	1	5	4	17
7 ^{ème}	Sain Bel	6	6	0	6	2	18

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	ASUL	11	6	5	1	15	6
2 ^{ème}	Condrieu	11	6	5	1	17	7
3 ^{ème}	AS Volley du Garon	10	6	4	2	14	11
4 ^{ème}	MJC Perrache	10	6	4	2	15	12
5 ^{ème}	Craponne	8	6	2	4	10	16
6 ^{ème}	ASVEL	6	6	0	6	9	18
7 ^{ème}	Crapahut	6	6	1	4	7	17

Catherine BENEVENT prend la parole pour nous décrire la saison de l'équipe Loisir intermédiaire 6x6. Que du positif à retenir de cette équipe qui progresse d'années en années, avec de nouvelles recrues plus que motivées. La



bonne humeur et l'engouement de ce collectif est très apprécié de tous, et demande de ce fait, un entraînement encadré l'an prochain, pour gagner plus de techniques. Ils ont terminé de championnat à une très belle 6^{ème} place lors des phases finales regroupant les meilleures équipes de chaque poule. Cette même équipe est arrivée 3^{ème} au classement du fair-play.

4x4 – Loisir Confirmé 1 (Capitaine : Matthieu JACQUET)

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	St Priest	12	6	6	0	18	4
2 ^{ème}	Crapahut	11	6	5	1	17	7
3 ^{ème}	AS Volley du Garon	10	6	4	2	14	13
4 ^{ème}	Fidésienne	9	6	3	3	13	9
5 ^{ème}	Craponne	8	6	2	4	7	13
6 ^{ème}	Villefranche	7	6	1	5	6	15
7 ^{ème}	Mornant	6	6	0	6	4	18

4x4 – Loisir Confirmé 2 (Capitaine : Matthieu JACQUET)

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	Craponne 117	11	6	5	1	16	4
1 ^{ère}	AS Volley du Garon	11	6	5	1	17	5
3 ^{ème}	Vienne	10	6	4	2	13	8
4 ^{ème}	Fidésienne	10	6	4	2	13	10
5 ^{ème}	Chaponost	8	6	2	4	9	16
6 ^{ème}	CISGO	7	6	1	5	5	16
7 ^{ème}	St Mau. / Dargoire	5	6	0	5	4	18

L'équipe 4x4 inscrit en Loisir Confirmé 2, a participé aux phases finales du championnat, et s'est incliné en finale face à l'équipe de Craponne 117. Elle finit donc Vice-championne du championnat.

6x6 - Loisir confirmé 1 (Capitaine : Erwann PANNEREC)

Rang	Equipe	Points	Matchs joués	Matchs gagnés	Matchs perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	PESD	12	6	6	0	18	4
2 ^{ème}	Grigny	11	6	5	1	16	8
3 ^{ème}	Mornant	9	6	3	3	13	11
4 ^{ème}	AS Volley du Garon	9	6	3	3	10	11
5 ^{ème}	ASVEL	7	6	2	3	8	14
6 ^{ème}	Chavanay	7	6	1	5	8	15
7 ^{ème}	VBALL	7	6	1	5	8	15



6x6 – Loisir Intermédiaire (Capitaine : Catherine BENEVENT)

Rang	Equipe	Points	Matches joués	Matches gagnés	Matches perdus	Sets gagnés	Sets perdus
1 ^{ère}	St Priest	13	7	6	1	20	8
2 ^{ème}	Villefranche	12	7	5	2	16	10
3 ^{ème}	ASUL	12	7	5	2	18	12
4 ^{ème}	ASVEL	10	7	3	4	16	13
5 ^{ème}	VBALL	10	7	4	2	14	12
6 ^{ème}	MJC Perrache	9	7	3	3	10	16
7 ^{ème}	Dardilly	8	7	1	6	11	20
8 ^{ème}	AS Volley du Garon	7	7	1	5	6	20

Le bilan sportif de la saison, montre 57% de victoires, qui montre une nette progression par rapport à la saison 2017/2018, dont la proportion de victoires était de seulement 29%.

Cependant, certains points négatifs sont à noter, comme l'annulation de dernière minute du Challenge CCVG, ou encore le fait que notre Tournoi du Garon annuel n'a pas été complet, avec 21 équipes inscrites seulement sur 24. Le tournoi annuel présente un bilan financier positif, mais un bilan sportif mitigé, du fait que le tournoi « compétition » de la Manchette (à la Duchère) s'est déroulé cette année en même temps que le nôtre.

Approuvé à l'unanimité

4. Rapport financier de la saison 2018/2019 :

Début de l'exercice :

Fin de l'exercice :

	Budget prévisionnel	Projets Réalisés
60 – Achats	5 256,96€	3 723,63€
Matériel	2 465,96€	1 379,52€
Equipement	1 151,00€	912,04€
Secrétariat/fraix généraux	100,00€	70,30€
Fournitures (réception/fête/tournois)	840,00€	803,55€
Buvette	700,00€	558,22€
Autres fournitures/divers	- €	- €
61 – Services Extérieurs	119,80€	120,50€
Banque	36,00€	36,00€
Assurances	83,80€	84,50€
Divers	- €	- €
Stages	- €	- €
62 – Autres services extérieurs	4 953,00€	3 397,76€
Tournois	900,00€	704,12€
Indemnités diverses	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions CCVG	- €	- €
Frais postaux et télécommunications	50,00€	- €
Licences/engagement	3 533,00€	2 693,64€



Cotisations fédérales	130,00€	- €
Divers	- €	- €
63 - Impôts et taxes	- €	- €
Impôts sur rémunérations	- €	- €
Autres impôts et taxes	- €	- €
64 - Charges de personnel	2 500,00€	2 621,50€
Rémunération de personnel	1 350,00€	1 437,50€
Charges sociales	1 150,00€	1 184,00€
Autres charges de personnel	- €	- €
65 - Autres charges courantes	2 050,00€	- €
Manifestations	2 050,00€	- €
67 - Charges exceptionnels	150,00€	- €
Amendes et pénalités	150,00€	- €
Total des charges	15 029,76€	9 863,39€
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	- €	350,00€
Marchandises	- €	350,00€
Prestations de services	- €	- €
Produits des activités annexes	- €	- €
74 - Subventions d'exploitations	- €	600,00€
CNDS	- €	- €
Région	- €	- €
Département	- €	- €
Commune	- €	600,00€
Organismes sociaux	- €	- €
Fonds européens	- €	- €
CNASEA	- €	- €
Autres	- €	- €
75 - Autres produits de gestions courantes	12 920,00€	7 953,72€
Cotisations	9 010,00€	6 408,72€
Tournois	960,00€	840,00€
Buvettes	1 400,00€	- €
Manifestations	1 550,00€	455,00€
Matériel	- €	- €
Autres	- €	- €
76 - Produits financiers	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	550,00€	1 735,00€
Sponsors/dons/avoir	550,00€	1 735,00€
Sur exercices antérieurs	- €	- €
Total des produits	13 470,00€	10 638,72€

Approuvé à l'unanimité



5. Démission du bureau :

Comme le prévoit les statuts de l'association, tous les membres du conseil d'administration présentent leur démission à l'Assemblée Générale.

❖ 2^{ème} partie : Saison 2019/2020

1. Présentation des candidatures pour la saison 2019/2020 :

Les candidatures pour faire partie du Conseil d'Administration de l'association sont les suivantes :

- MARTENS Céline
- NARTZ Margaux
- MECHDOUD Yassin
- RAITERI Guillaume
- BUREL Pierre
- BONHOMME Adrien
- JACQUET Matthieu
- PANNEREC Erwann

2. Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration :

La constitution du Conseil d'Administration est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Approuvé à l'unanimité

3. Présentation du nouveau bureau 2019/2020 :

Le Conseil d'Administration élit son bureau directeur et le présente à l'Assemblée Générale pour approbation. La proposition du bureau directeur est la suivante :

<u>Président :</u>	<u>Vice-président :</u>
Monsieur JACQUET Matthieu Né le : 19 avril 1982 6 bis bd Georges Brassens 69 530 BRIGNAIS Educateur Sportif	Monsieur BONHOMME Adrien Né le 09 février 1992 6A chemin de Montlouis 69 600 OULLINS Ingénieur
<u>Trésorier</u>	<u>Trésorier Adjoint</u>
Monsieur BUREL Pierre Né le : 08 août 1985 6 rue César Geoffray 69 510 SOUCIEU-EN-JARREST Assistant Support Vente	Monsieur MECHDOUD Yassin Né le : 29 février 1980 32 allée des cottages 69 530 BRIGNAIS Sans emploi



<u>Secrétaire</u>	<u>Secrétaire Adjoint</u>
Mademoiselle NARTZ Margaux Née le 24 mars 1996 186 rue du G. de Gaulle 69 530 BRIGNAIS Etudiante	Monsieur RAITERI Guillaume Né le 05 juin 1982 4 allée des pétunias 69 530 BRIGNAIS Agent de maîtrise technique

Approuvé à l'unanimité

4. Présentation du projet sportif de la saison 2019/2020 :

Public	Propositions	Jour	Heure	Lieu	Coach
Adultes		Jeudi	20h00	Minssieux	Oui
	1	Lundi	20h00	Minssieux	Non
	2	Mardi	20h00	Bri'sport	Non
Jeunes	1	Lundi	18h00	Minssieux	Oui
	2	Mardi	18h00	Bri'sport	Oui
M17		Jeudi	20h00	Minssieux	Non
	1	Lundi	20h00	Minssieux	Oui
	2	Mardi	20h00	Bri'sport	Oui

La proposition 2 est approuvée avec :

**5 voix contres
8 abstentions
10 voix pour**

Ainsi, les entrainements de la saison 2019/2020 se dérouleront les lundis de 18h00 à 20h00 pour les jeunes, de 20h00 à 22h30 pour les adultes et les M17 (à condition d'avoir une autorisation parentale), et les jeudis de 20h00 à 22h30 pour les adultes et les M17 (à conditions d'avoir une autorisation parentale).

Concernant l'Ecole de Volley de l'ASVG, les opérations « Smashy » seront reconduites la saison prochaine. Nous souhaiterions développer un programme club jeune au Collège Louis Querbes de Vourles. Pour les jeunes adhérents à l'association, nous allons créer des équipes jeunes participantes aux différents championnats et/ou plateaux. Le club désire également embaucher deux entraîneurs via le dispositif CEA (4,5h/semaine en plus de cette année).

Le bureau a décidé de prendre une double affiliation (FFVB/FSGT) pour la saison 2019/2020. Ainsi une équipe loisir féminine sera créée. Un coach sera embauché (1,5h/semaine) pour les entrainements d'équipe. Le nombre d'équipe engagés en championnat lors de la saison 2018/2019 sera maintenu lors de la saison 2019/2020.

Approuvé à l'unanimité



5. Présentation du projet associatif de la saison 2019/2020 :

Date	Evénement
Septembre 2019	Apéritif début de saison
Octobre 2019	Challenge CCVG
18 octobre 2019	Restaurant début d'année (lieu : La Cantarelle - Brignais)
8 décembre 2019	Stand fête des lumières
Décembre 2019	Apéritif de fin d'année
6 Janvier 2019	Galette des Rois / échange de cadeaux
21 Février 2020	Raclette party
26 avril 2020	4° Tournoi du Garon
Juin 2020	Barbecue de fin de saison
Juillet 2020	Apéritif de fin de saison
Eté 2020	« Grass Volley »

Approuvé à l'unanimité

6. Présentation du budget financier prévisionnel de la saison 2019/2020 :

	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020
60 – Achats	3 723,63€	4 186,13€
Matériel	1 379,52€	1 091.13
Equipement	912,04€	680
Secrétariat/fraix généraux	70,30€	100
Fournitures (réception/fête/tournois)	803,55€	1465
Buvette	558,22€	850
Autres fournitures/divers	- €	- €
61 – Services Extérieurs	120,50€	361,5€
Banque	36,00€	36
Assurances	84,50€	85.50
Divers	- €	- €
Stages	- €	240
62 – Autres services extérieurs	3 397,76€	4 593,65€
Tournois	704,12€	- €
Indemnités diverses	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions CCVG	- €	- €
Frais postaux et télécommunications	- €	35.15€
Licences/engagement	2 693,64€	4 298.50€
Cotisations fédérales	- €	260,00€
Divers	- €	- €
63 – Impôts et taxes	- €	- €
Impôts sur rémunérations	- €	- €
Autres impôts et taxes	- €	- €



64 - Charges de personnel	2 621,50€	7 639,76€
Rémunération de personnel	1 437,50€	5 347,83
Dont Charges sociales	1 180,00€	2 291,93
Autres charges de personnel	- €	- €
65 - Autres charges courantes	- €	950,00€
Manifestations	- €	900,00€
67 - Charges exceptionnels	- €	- €
Amendes et pénalités	- €	50,00€
Total des charges	9 863,39€	15 437,11€
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	350,00€	125,00€
Marchandises	350,00€	125,00€
Prestations de services	- €	- €
Produits des activités annexes	- €	- €
74 - Subventions d'exploitations	600,00€	500,00€
CNDS	- €	- €
Région	- €	- €
Département	- €	- €
Commune	500,00€	500,00€
Organismes sociaux	- €	- €
Fonds européens	- €	- €
CNASEA	- €	- €
Autres	- €	- €
75 - Autres produits de gestions courantes	7 953,72€	11 825,00€
Cotisations	6 408,72	8 415,00€
Tournois	840,00€	960,00€
Buvettes	- €	1 700,00€
Manifestations	455,00€	750,00€
Matériel	- €	- €
Autres	- €	- €
76 - Produits financiers	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	1 735,00€	1 000,00€
Sponsors/dons/avoir	1 735,00€	1 000,00€
Sur exercices antérieurs	- €	- €
Total des produits	10 638,72€	13 450,00

Pas de vote



7. Prix des cotisations et financement des mutations 2019/2020 :

Prix de cotisation de la saison 2019/2020 :

	Catégorie	Part fédération (hors assurance)	Part LARA	Part CDRLM	Part Club	Total	Proposition
Adultes	FFVB	24,00€	7,50€	9,50€	74,00€	115,00€	115€
	FSGT	- €	38,80€	- €	74,00€	112,80€	115€
	Double	- €	79,80€	- €	74,00€	153,80€	160€
Jeunes	M9/M11	21,00€	26,00€	10,50€	90,00€	147,50€	150€
	M13	21,00€	26,50€	10,50€	90,00€	148,00€	150€
	M15	21,00€	27,00€	14,50€	90,00€	150,50€	150€
	M17*	39,00€	33,50€	21,50€	90,00€	184,00€	185€

* Hors coût de la mutation

Approuvé à l'unanimité

Financement des coûts de mutation:

	Catégorie	Part fédération (hors assurance)	Part LARA	Part CDRLM	Part Club	Total
Mutation	M17	70,00€	30,00€	20,00€	- €	120€

Aux vus des prix d'une mutation pour les jeunes M17, le bureau a présenté deux solutions pour minimiser ces frais pour le club :

Solution 1 :

	Part Famille	Part Club	Prix de l'adhésion
1	0% (0€)	100% (120€)	185€
2	25% (30€)	75% (90€)	215€
3	50% (60€)	50% (60€)	245€
4	75% (90€)	25% (30€)	275€
5	100% (120€)	0% (0€)	305€

Solution 2 :

	Part Famille	Part Club
Adhésion Club	90,00€	- €
Licence fédérale	39,00€ (part fédérale)	55,00€ (part locale)
Frais de mutation	120,00€	- €
Total	250,00€	55,00€

La solution 2 est approuvée à l'unanimité



8. Présentation et modification du règlement intérieur :

Les modifications approuvées lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2019, sont insérées dans le règlement intérieur. Voici les modifications faites :

« 7- Le fonctionnement de l'association :

– Séances

- **Lundi : gymnase Minssieux**
 - 18h30 – 20h00: entraînement M9 – M 11 – M 13
 - 19h00 – 20h30 : entraînement M 15 – M 17
 - 20h00 – 22h30 : entraînement Loisir + **M 17 en libre**
- **Jeudi : Gymnase Minssieux :**
 - 20h00- 22h30 : entraînement loisir + **M 17 en libre**

– Affiliation

- **FFVB**

L'ASVG est affiliée à la fédération Française de volley-ball. Pour tout renseignement n'hésitez pas à visionner le site internet du celui-ci

- **FSGT**

L'ASVG est affiliée à la fédération Française de volley-ball. Pour tout renseignement n'hésitez pas à visionner le site internet du celui-ci

- **Assurance**

Chaque adhérent sera licencié à la fédération française de volley-ball. Une assurance sera souscrite au moment de l'adhésion.

- Annulation de séance : *En cas d'annulation de séance l'association prévient les adhérents par mail et sur leur site internet.*
- Transports

Le transport jusqu'aux différents lieux de pratique est pris en charge et sous la responsabilité des adhérents. L'association n'intervient pas dans le transport des adhérents jusqu'aux lieux de pratique. »

Approuvé à l'unanimité

❖ Questions diverses

Les derniers entraînements indoor de la saison 2018/2019 se dérouleront la semaine du 8 juillet 2019.

A partir de la semaine du 15 juillet, des terrains de « Grass volley » seront tracés par les agents de la mairie au parc de l'Hôtel de Ville. Des séances encadrées par l'association seront assurées lors des mêmes créneaux horaires que la saison 2019/2020, soit les lundis et les jeudis.



Les entrainements indoor de la saison 2019/2020 reprendront mi-août. Un communiqué sera publié fin juillet, sur le site et le Facebook de l'association.

Les préinscriptions pour la saison 2019/2020 sont ouvertes. Nous prions les adhérents voulant se réinscrire à nous retourner leur dossier d'inscription le plus tôt possible, pour gagner du temps à la rentrée de septembre 2019.

Le président clôture l'Assemblée Générale à 22h21. Il invite l'Assemblée à un pot de l'amitié.

Monsieur Matthieu JACQUET

Président de l'ASVG

Président de l'Assemblée Générale

Mademoiselle Margaux NARTZ

Secrétaire de l'ASVG

Secrétaire de l'Assemblée Générale

